

Thématique du répertoire formation des élus :

ELU0605-BAA-CP1

Référence interne :

Durée :

7 heures de formation

Public :

Elus,
collaborateurs d'élus,
cadres administratifs,
agents de la collectivité.

Prérequis

Aucun prérequis

Compétences du formateur

Les formateurs qui interviennent sur nos formations sont recrutés avec le plus grand soin. Ils sont experts dans leur domaine, ils connaissent les collectivités, ils sont pédagogues.

Délais pour entrer en formation

La date de début de formation sera fixée après votre inscription selon vos disponibilités, celles des autres élu(e)s et celles du formateur/formatrice. (doodle).

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluations régulières pendant la formation en utilisant différents moyens (mises en situation, Quiz...) - Questionnaire de satisfaction en fin de session - Attestation de fin de formation précisant les objectifs de la formation - Possibilité d'évaluer les connaissances acquises par QCM - Suivi post formation à 6 mois par entretien téléphonique et ou questionnaire

Montant de la prestation

400 € TTC si DIF ELU / 560 € TTC si

budget de la collectivité

Exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI

Accessibilité :

Pour l'accueil des personnes en situation de handicap, nous contacter afin de prendre en compte les difficultés rencontrées et y apporter de manière individuelle les moyens nécessaires.

Organisme de formation:

S.A.S. FDEL (Formation Des Elus Locaux)

Siège social : 49, Avenue du Général de Gaulle 79200 PARTHENAY

Téléphone fixe : 05 49 71 17 03

Téléphone mobile : 06 71 61 73 49

Adresse électronique :

gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr

Numéro de SIRET : 88982928900012



Société agréée par le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités locales depuis le 23 mars 2021

Déclaration d'activité en tant que prestataire de formation enregistrée sous le numéro 75790137279 auprès de la préfète de région Nouvelle-Aquitaine

Conditions générales de vente sur le site

<https://www.formationdeseluslocaux.fr>



Les objectifs pédagogiques:

Cette session de formation a pour objectif de permettre aux élus de :

- Connaître votre masse salariale,
- Identifier les causes de son évolution,
- Distinguer vos moyens d'action,
- Piloter l'exécution en fonction de la programmation initiale et de sa réactualisation périodique,
- S'assurer de la soutenabilité de votre budget
- Améliorer la capacité d'anticipation et la réactivité de votre collectivité face aux aléas,
- Réduire vos dépenses en maintenant la qualité de vos services

Le Programme :

1) Le sens à donner à votre action

- La question déterminante des effectifs
- De quoi se compose la masse salariale ?
- Comment elle se mesure, notamment pour la budgétisation.
- Comment la suivre ainsi que les facteurs qui l'influencent ?

2) Votre contexte

- Revue des éléments d'environnement généraux et locaux à prendre en compte

3) Vos effectifs

- Le stock
- Les entrants
- Les sortants
- L'utilisation du tableau des emplois

4) Connaître votre masse salariale pour identifier vos moyens d'action

- Ses éléments récurrents (les titulaires...)
- Ses éléments conjoncturels (les absences, les saisonniers, les renforts...)
- Ses constantes (rémunération indiciaire, NBI, charges...)
- Ses variables (régime indemnitaire, heures supplémentaires, remplacements...)

5) Vos facteurs d'augmentation

- Votre périmètre,
- Votre démographie
- La noria
- Vos décisions collectives
- Vos marges de manœuvre

6) Mesurer et surveiller votre masse salariale

- Les étapes de la budgétisation
- Des outils simples de contrôle (présentation, commentaires, adaptation cas pratiques)
- Définir des indicateurs de causalité pertinents (emploi, mobilité, risque professionnel, maladie...)
- Savoir agir pour maîtriser votre masse salariale
- Vos points de vigilance

7) Questions diverses

Réponse à vos interrogations spécifiques

Formatrice : Madame Anne BATAILLER

Anne BATAILLER

- Experte en organisation, management et ressources humaines
- Formatrice expérimentée
- 20 ans d'expérience sur des postes de direction en collectivité et 10 ans comme consultante.



Les points forts de la formation :

Formation pratico-pratique permettant de piloter les contraintes, d'évaluer et de modérer les coûts pour limiter la hausse de vos dépenses de fonctionnement.

Intervenante expérimentée (20 ans de parcours professionnel sur des postes de direction en collectivité et 10 ans de conseil).

Modalités pédagogiques :

Formation dynamique qui s'adapte aux contextes budgétaires décrits par les participants et comporte des ateliers pratiques sur des situations opérationnelles (examen d'un compte administratif, outils de suivi et contrôle, élaboration d'une stratégie de correction d'un poste de dépenses...)

Les résultats attendus :

Mettre en œuvre dans votre collectivité des stratégies et des outils de contrôle de la masse salariale qui soient simples et efficaces avec des résultats budgétaires.

La formation que vous choisissez : **Maîtriser votre masse salariale**Durée **7 heures** La formation se déroule sur une journée soit : à**Tarif de la formation :****400 € TTC si DIF ELU / 560 € TTC si budget de la collectivité** (Exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)

Nous planifions la formation ensemble, après votre inscription - Dès que 5 élu(e)s seront inscrits nous vous contacterons et nous fixerons la date de début de la formation ensemble. L'utilisation partagée d'un DOODLE permettra de définir les dates de la session selon vos disponibilités, celles des autres membres du groupe ainsi que celles de votre formateur/formatrice. Les heures de formation ne sont pas obligatoirement consécutives, nous proposons, des plages de 3h30 : 9h -12h30 / 14h -17h30 / 18h -21h30 à définir ensemble.

Les ++ de cette classe virtuelle : Possibilité de visionner l'enregistrement vidéo de votre séance et de poser des questions à Madame BATAILLER pendant 3 mois après la formation

Deux moyens de s'inscrire selon le choix du financement :

Choix 1 pour le financement DIF ELU ou **Choix 2** pour un financement par la collectivité

Choix 1 - Financement DIF élu :

Pour vous inscrire à cette formation, en choisissant d'utiliser votre droit individuel à la formation pour la financer, nous vous proposons de suivre le lien ci-dessous après vous être connecté à la plateforme [moncompteformation.gouv.fr](https://www.moncompteformation.gouv.fr) -

https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/formation/recherche/88982928900012_ELU0605-BAA-CP1/88982928900012_ELU0605-BAA-CP1

Si vos droits formation ne vous permettent pas de financer intégralement cette formation, la collectivité peut verser sur votre compte élu, une dotation en complément de vos droits, suivez ce guide : [cliquez-ici](#)



Choix 2- Financement collectivité :

Pour vous inscrire à cette formation en choisissant d'utiliser le budget formation des élus locaux de la collectivité pour la financer, nous vous proposons de compléter et d'envoyer le formulaire ci-dessous par courriel à l'adresse suivante : gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr. Vous pouvez également utiliser le formulaire intitulé [inscription en ligne](#) sur notre site internet



1 ETAT CIVIL DU PARTICIPANT A LA FORMATION

Un bulletin d'inscription par personne

Madame Monsieur Nom : Prénom :

Date de début de mandat :

2 FORMATION EN CLASSE VIRTUELLE SOUHAITEE

Nom de la session : **Maîtriser votre masse salariale**

Votre ordinateur sera connecté à internet, il sera équipé d'une webcam et d'un haut-parleur. Pour votre confort d'écoute, un micro casque serait un plus. Vous utiliserez notre classe virtuelle en ligne à l'adresse suivante : <https://formationdeseluslocaux.classilio.com>

3 COORDONNEES PERSONNELLES DU PARTICIPANT

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone : Courriel :

4 MANDAT OU FONCTION DU PARTICIPANT :

Maire Maire Adjoint Conseiller (e) Municipal(e) de votre commune

Président V. Président(e) Conseiller(e) d'une communauté de communes ou d'agglomération

Conseiller départemental Conseiller régional Agent de la collectivité Autre

5 COLLECTIVITE :

Intitulée de la collectivité : (exemple : mairie, communauté de communes...) :

Adresse :

Code postal : Commune : Numéro de siret :

Représentant légal de la collectivité :

Madame Monsieur Nom : Prénom :

Fonction : (Maire – Président)

Téléphone de la collectivité : Courriel de la collectivité

Personne en charge dans la collectivité de la gestion administration de l'inscription (si différente du participant)

Madame Monsieur Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :